



RACHAT CREDIT conseil.com

Critères d'intervention pour les propriétaires ou en cours accession interdits bancaires

L'ensemble des prêts hypothécaires s'adresse aux salariés, retraités
propriétaires ou en cours accession

- Emprunt minimum : 30 000 €
- Durée maxi : 30 ans
- Quotité d'intervention maximum 75 % du montant du bien - cas général
- Age maxi à la fin du prêt : 75 ans fin de prêt - cas général

Prêt hypothécaire pour clients BDF

Rachats prêts immobiliers et/ou prêts à la consommation

Possibilité d'intervenir également sur les personnes BDF
propriétaires ou en cours d'accession mais sans fichage FICP

Liste des pièces à fournir pour le montage de votre dossier disponible dans la
rubrique outils